

## Discours Simone Veil

Mesdames et messieurs, c'est avec une émotion toute particulière que je m'apprête à baptiser avec vous notre Ecole de la Cité.

Il en va de mon devoir et de ma responsabilité de prononcer comme un éloge de Simone Veil, ici à Périgueux.

Lors de la disparition de Madame Simone Veil, un long frisson a saisi chacune et chacun d'entre nous.

Nous avons de la peine, et une sourde admiration qui ne disait pas son nom.

Aucun d'entre nous ne la connaissait personnellement, et pourtant, nous sentions intimement combien sa disparition allait nous marquer, combien son exemple allait nous manquer.

Alors pourquoi, face à la disparition de cette personne discrète et lointaine, étions-nous ainsi saisis d'une peine sincère ?

Simone Veil incarnait une France, notre France, celle qui souffre et qui espère, celle qui lutte et qui élève, celle qui compatit et qui transcende.

Simone Veil est entrée au Panthéon parce que « Aux grands hommes, et donc aux grandes femmes », la Patrie est reconnaissante.

Simone Veil est entrée au Panthéon parce sa vie et son destin sont exemplaires.

Beaucoup de personnes ont de multiples facettes, se cachent et se taisent, dissimulent et composent avec leur vérité.

Ce n'est pas le cas de Madame Simone Veil. Elle est UNE.

Longtemps, Simone Veil s'est tue sur sa traversée de l'enfer telle que, belle adolescente de 16 ans, elle l'a vécue dans le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Longtemps elle resta mutique sur ce monde où la terreur et l'humiliation quotidiennes visaient à détruire tout sentiment humain, où la personne disparaissait derrière un numéro de matricule.

C'est à n'en pas douter dans cette expérience extrême qu'elle puisa la force de mener par la suite les combats pour la dignité des femmes et la réconciliation des peuples.

C'est dans cette douleur intime qu'elle puisa sa force d'âme et de caractère ainsi que cette constante bienveillance envers une humanité dont elle connaissait la part d'ombre.

Toute sa vie, alors que le matricule 78651 gravé sur son avant- bras gauche lui rappelait l'innommable des camps de la mort, elle voulut montrer par ses actes et ses prises de position, que l'humanité l'emporte sur la barbarie.

Ainsi vécut Simone Veil qui se bâtit pour les femmes détenues dans des conditions indignes.

Ainsi vécut Simone Veil qui par- delà les pires injures, les haines recuites dans l'ignorance et les préjugés, fit voter à l'Assemblée Nationale et au Sénat la loi sur l'interruption de grossesse.

Ainsi vécut Simone Veil qui s'engagea pour la construction de l'Europe parce qu'à ses yeux le dialogue, la concorde entre les peuples empêcheraient tout retour de l'indicible. Elle voulut l'Europe parce qu'elle voulait la paix, la réconciliation, elle défendit l'Europe parce qu'elle savait que c'était un combat de chaque jour, elle incarna l'Europe au nom d'une certaine idée qu'elle se faisait de la civilisation.

Quand elle comprit que sous les cendres froides d'Auschwitz, que certains considéraient comme un détail de l'histoire et que d'autres niaient radicalement, que sous ces cendres froides, des vents mauvais pouvaient faire renaître le feu de l'enfer, alors, elle cessa de se taire.

Avec ses amies les plus intimes, celles des camps avec lesquelles elle avait vécu l'horreur avec des yeux d'enfant, elle s'engagea dans un travail de mémoire pour dire avec dignité ce que la face hideuse de l'humanité était capable de faire ressurgir.

Toute sa vie de femme, tous ses engagements découlent de ces cinq chiffres gravés sur l'avant- bras d'une adolescente qui ne demandait qu'à vivre libre et sereine.

Elle avait fait le choix, contrairement à d'autres, de conserver ce matricule. Mais elle respectait celles et ceux qui avaient fait le choix de l'ôter.

Parce que celles et ceux qui ont vécu ce calvaire et qui en sont revenus portent en eux cette blessure intime immonde due à la folie des hommes.

Elle fera graver parmi d'autres symboles, sur son épée d'académicienne ce matricule 78651.

Je ne peux et je ne sais expliquer son destin sans y faire référence.

Lors de son émouvant discours lors de la cérémonie d'hommage aux Invalides, son fils Jean a déclaré : « Très tôt j'ai pris conscience de ce que papa appelait une tragédie indélébile. Avant l'âge de Dix ans je connaissais le nom d'Auschwitz et le sort des juifs que les nazis leur réservaient dans les camps ».

Son fils Jean, avec qui j'ai eu l'honneur de m'entretenir plusieurs fois à l'occasion de la préparation de cette journée du 28 septembre, est le garant de cette transmission, et rien ne se fait sans son accord. Son message vous a été lu.

Tout son engagement au service des femmes, au service de la nation, au service des Justes, au service de l'Europe réconciliée, est évidemment lié à son histoire personnelle, à l'histoire de cette petite fille juive dont les beaux yeux à jamais tristes assistent trop jeunes à la folie des hommes.

Un exceptionnel destin au service des autres, transcendant les rancœurs, les aigreurs, les jalousies, les coups bas.

Un destin exceptionnel tourné vers l'avenir radieux d'une Europe réconciliée.

Un destin exceptionnel tourné vers la libération des femmes grâce aux lois sur l'avortement.

Un destin exceptionnel au service de notre République :

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Elle est la première personne à accéder à la présidence du Parlement européen — nouvellement élu au suffrage universel —, une fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982. Elle est considérée comme l'une des actrices principales de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

En 1996, alors que le nombre de femmes dans les assemblées plafonne à 6 %, elle signe une pétition dans *L'Express*, initiée par Yvette Roudy et intitulée « Manifeste pour la parité », réunissant cinq femmes politiques de

gauche et cinq de droite. En 2000, la loi sur la parité reprend l'essentiel des propositions avancées.

De 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, « numéro deux » du gouvernement Édouard Balladur, puis siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008.

Sur décision du président Emmanuel Macron, Simone Veil fait son entrée au Panthéon avec son époux le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Dans les semaines qui ont suivi sa disparition, j'ai souhaité donner le nom de Simone Veil à un lieu ou à un établissement de notre ville.

Parce que son exemple doit nous guider vers l'excellence, loin des petites querelles qu'elle ne mérite pas. Vraiment pas.

J'ai donc envisagé de dénommer notre Ecole de la Cité « Ecole de la Cité Simone Veil – matricule 78651 ».

J'ai alors longuement échangé avec Jean Veil qui a validé cette démarche première.

Des avis contraires se sont exprimés. Et j'ai écouté. J'ai reçu des parents d'élèves. J'ai consulté. Et j'ai toujours un respect profond de l'opinion des autres.

Et puis, à l'issue d'un dernier entretien hier matin avec Jean Veil, et toujours en accord avec lui, j'ai pris la décision de retirer le matricule 78651 du fronton de notre école.

Je le fais parce que je considère avec Jean Veil, que le choix que nous avons fait de donner à notre école le nom de Simone Veil ne peut être terni par le moindre embryon de polémique.

Je le fais parce ce que cette grande dame nous transmet est tellement plus important que de médiocres querelles. La plaque que nous avons dévoilée porte ce matricule indissociable de Simone Veil. Le sens profond et l'explication demeurent.

Le 19 septembre dernier, une autre dame a disparu. Elle portait elle aussi tatoué sur son avant- bras gauche un matricule, le 78850. Elle s'appelait Marceline Loridan. De leur compagnonnage au camp d'Auswitz naquit une

amitié indéfectible. De cette expérience commune Marceline disait « il fallait se geler à l'intérieur pour survivre ».

Simone disparue, Marceline disparue, le jour se rapproche où nous constaterons qu'il n'y a plus de témoins. Il appartient désormais aux nouvelles générations de porter à leur tour cette mémoire, nous le devons à ceux qui ont péri, ceux qui ont souffert, nous le devons à cette idée que nous nous faisons de la nation qui est la nôtre.

Nous portons, particulièrement dans ce département, une responsabilité de Devoir de Mémoire devant les jeunes, devant les futurs citoyens de notre pays.

C'est parce que le temps qui passe nous enlève petit à petit, les uns après les autres, les acteurs et les témoins de cette époque, que notre devoir est de tenir les consciences éveillées.

Expliquer pour être vigilant.

Evoquer pour être prêt à combattre tout mauvais relent.

Ce choix, cette dénomination a vocation à rappeler à nous tous, petits et grands, ce que la République doit au destin et à l'exemple de Madame Simone Veil.

Je vous remercie et je LA remercie.

**Antoine AUDI**

**28 septembre 2018**